



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3271

DEC 10 1985

5

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Exact Weight Scale, Division of
Franklin Electric of Canada Ltd.
1191 Crestlawn Drive
Mississauga, Ontario (L4W 1A7)

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

01 Electronic Pre-Pack Self Indicating
Digital Computing and Labelling Scale /
Groupe électronique de pesage, de
calcul du prix et d'étiquetage à auto-
affichage numérique.

Tokyo Electric Co. Ltd.
14-10-1 Uchikanda, Tokyo
Japan/Japon

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

Exact Weight

960 L
960 S
960 T

15 kg x 0.005 kg
or avoirdupois equivalent / ou
l'équivalent en avoirdupois

Tokyo Electric Canada Limited

H-9815
H-9830

15 kg x .005 kg
30 lb x 0.01 lb

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect, identica
l to that described in the informa
tion submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applican
t for evaluation for approval in accor
dance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This device is available in three versions. The electronics in all versions are identical; however, the model 960S consists of two units, a weight platform and a digital weight indicator with an integral printer. The model 960T consists of three unit, a weight platform, a digital display and a printer. The model 960L is identical to the model 960T and is fitted with a mechanical arm for automatic application of labels.

The Tokyo Electric models are identical to the Exact Weight model 960S with the exception of minor cosmetic changes to the physical appearance.

The approved device is an electronic prepacking weighing and labelling scale comprised of:

(1) A weight platform which consists of a single load cell with a capacity of 15 kg supporting a load spider and platter. The load cell is protected from over loading by means of four adjustable stops.

(2) A Microcomputer provides managerial and operator functions i.e., totals, time report, print, and weight. There are two operator displays, one LCD type that indicates various modes of operation with contrast ratio adjustment capability, the other display is used to indicate the weight in kg, lb, unit price, and total price and is of the seven segment LED type.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Ce groupe de pesage est offert en trois modèles ayant tous des circuits électroniques identiques. Toutefois, le modèle 960S est constitué de deux unités, soit une plate-forme de pesage et un indicateur pondéral à affichage numérique incorporant une imprimante tandis que le modèle 960T consiste en trois unités, soit une plate-forme de pesage, un dispositif d'affichage numérique et une imprimante. Pour sa part, le modèle 960L est identique au modèle 960T et comporte un bras mécanique qui appose automatiquement les étiquettes.

Les modèles Tokyo Electric sont identiques au modèle 960S Exact Weight, sauf l'aspect extérieur qui diffère légèrement.

L'appareil approuvé est un groupe de pesage électronique de pré-emballage et d'étiquetage composé des éléments suivants:

(1) L'élément de pesage consiste en une cellule de pesage de 15 kg sur laquelle repose une araignée de chargement surmontée d'un plateau et qui est protégée des surcharges par quatre butées réglables.

(2) Un micro-ordinateur assure l'exécution des fonctions de gestion et d'opérateur, notamment le calcul des totaux, l'indication du temps, l'impression et la pesée. Deux dispositifs d'affichage sont prévus à l'intention de l'opérateur; le premier de type à cristaux liquides sert à indiquer les divers modes de fonctionnement et comporte des dispositifs de réglage des rapports de contraste, tandis que le deuxième de type DEL à sept segments est utilisé pour afficher le poids en kg ou en lb, le prix unitaire et le prix total à payer.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

(3) A printer which prints a label showing the unit price, total price, weight, date, commodity and UPC bar code.

The operator's controls are incorporated in a membrane keyboard and consists of: 10 numeric buttons designated 0 through 9 used in conjunction with the appropriate buttons to achieve various functions i.e., Shelf Life, PLU, Pack Count and Training.

"PROG" switch is used to set PLU grade line, preset-tare, date, bar code format, void, read, and reset modes.

"C" for clearing previous information.

"ZERO" for setting the device to zero.

"NEXT PLU" used for calling the next PLU number.

"PLU" used for retrieving various PLU numbers.

"LOGO" used for setting a logo.

"GRADE LINE" used for setting a grade line.

"TR" used for setting of preset tare-weight, to each PLU in PROG mode, and also to subtract a tare weight.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

(3) Une imprimante imprime une étiquette sur laquelle figurent les données suivantes: le prix unitaire, le prix total à payer, le poids, la date, la marchandise et le doce à bâtonnets CUP.

Les commandes de l'opérateur incorporées au clavier-membrane comportent les éléments suivants: 10 touches numériques numérotées de 0 à 9 qui sont utilisées avec les interrupteurs appropriés pour exécuter les différentes fonctions possibles, notamment obtenir la durée de conservation, le rappel du prix (PLU), la quantité d'articles par emballage et le mode de simulation.

L'interrupteur "PROG" programmation sert à établir la catégorie du produit associée au code PLU, la tare prédéterminée, la date, le format du code à bâtonnets, les modes d'annulation, de lecture et de remise à zéro.

La touche "C" permet d'effacer toutes les données antérieures.

La touche "ZERO" (remise à zéro) permet de remettre l'appareil à zéro.

La touche "NEXT PLU" (prochain PLU) permet de rappeler le prochain code PLU.

La touche "PLU" employée pour recouvrer différents nombres du code PLU.

La touche "LOGO" (sigle) permet d'établir un sigle.

La touche "GRADE LINE" (catégorie) permet d'établir la catégorie dans laquelle le produit doit être classé.

La touche "TR" (tare) sert à établir une tare prédéterminée pour chaque code PLU se trouvant dans le mode PROG et à soustraire toute tare.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

"COUNT PRESET" used for presetting of package count.

"◇" used to add data to the memory of the device.

"*" used for issuing a label in manual or the By Count mode.

"FOR/\$" used for the setting of price in the By Count mode.

"PT1", "PT2", "PT3" and "PT4", in conjunction with the numeric buttons are used for retrieving or voiding a Tare weight.

"FEED" is used in all modes for obtaining a label.

"PRINT" used for printing a label in the auto manual and By Count mode.

"TOTAL" used for acquiring daily total for weights and dollar values.

"TEST" used for checking the internal programs and to issue a test label.

"DATE/TIME" used for changing the pack date and time.

The device is furnished with the following annunciators; Zero, Tare, \$ per 100 gram, Training, Run Total, Error, Take Label and Send data.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

La touche "COUNT PRESET" (quantité prédéterminée sert à prédéterminer la quantité d'articles par emballage.

La touche "◇" sert à ajouter des données à la mémoire de l'appareil.

La touche "*" sert à livrer une étiquette dans le mode manuel ou dans le mode de détermination de la quantité d'articles par emballage.

La touche "FOR/\$" (pour/\$) permet d'établir un prix dans le mode de détermination de la quantité d'articles par emballage.

Les touches "PT1", "PT2", "PT3" et "PT4" utilisées de concert avec les touches numériques servent à soustraire ou à annuler un poids tare.

La touche "FEED" (alimentation) est utilisée dans tous les modes pour obtenir une étiquette.

La touche "PRINT" (impression) est utilisée pour obtenir l'impression d'une étiquette dans le mode automatique ou manuel et de détermination de la quantité d'articles par emballage.

La touche "TOTAL" (total) permet d'obtenir le total quotidien des valeurs pondérales et monétaires.

La touche "TEST" (vérification) sert à vérifier les programmes internes et à livrer une étiquette échantillon.

La touche "DATE/TIME" (date/heure) sert à changer la date et l'heure de l'emballage.

L'appareil comporte les voyants associés aux fonctions suivantes: la mise à zéro, la tare, \$ par 100 grammes, le mode de simulation, le total cumulatif, l'erreur, l'étiquette livrée et les données envoyées.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

The coarse zero and span adjustments are housed in the computer, and the enclosure can be sealed externally, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM1/12.

This device is marked pre-packaging use only and is not used for direct sales to customers consequently it is not fitted with a duplicate display.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les dispositifs de réglage du zéro approximatif et de la portée se trouvent dans l'ordinateur et le boîtier de celui-ci peut être plombé de l'extérieur. Les exigences de plombage énoncées dans la directive ministérielle SGM1/12 ne peuvent toutefois pas être respectées.

Le groupe de pesage est amarré à des fins de pré-emballage seulement et de ce fait ne doit pas être utilisé pour des ventes directes au client et ne comporte pas de dispositif d'affichage à l'intention de celui-ci.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

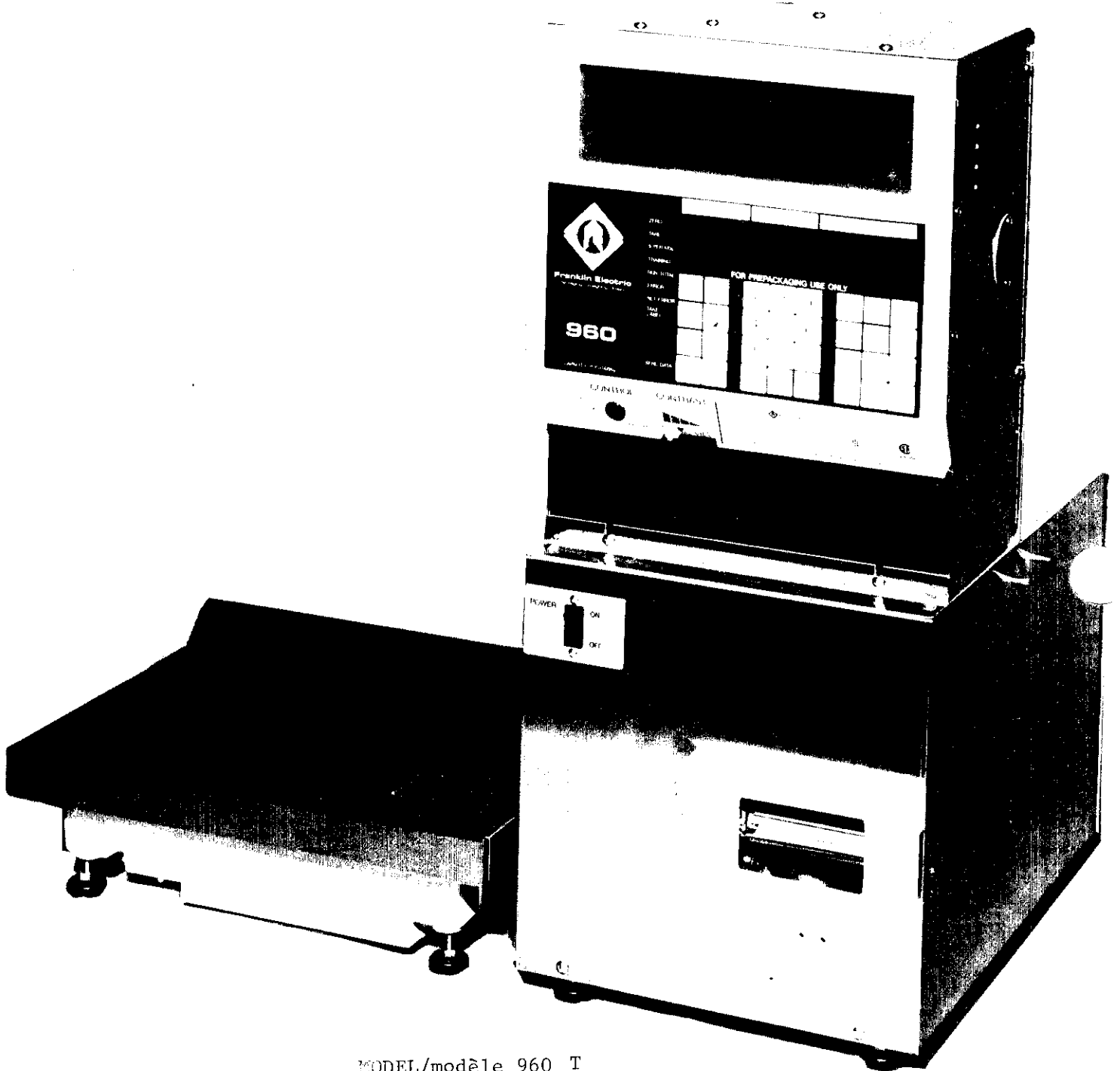
Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

File Number / Numéro de dossier:
O6922-E81-21

DEC. 10 1985



TEC H-9815



MODEL/modèle 960 T
EXACT WEIGHT